

ENERGIE : le groupe Neoen va céder sa centrale biomasse de Commentry

Le producteur d'énergies renouvelables [NEOEN](http://www.neoen.com/fr) / T : 01.40.47.08.29 (siège social à Paris 2e) a annoncé en août sa décision de céder son activité biomasse, à travers l'unité de cogénération de Commentry en Auvergne, héritée d'une acquisition réalisée en 2012. Il s'agit de l'unique centrale biomasse du groupe qui assurait 9,1 % de ses revenus en 2018.
www.neoen.com/fr